



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 11 décembre 2017

N° 2 - D 11.12.2017

L'an deux mil dix-sept, le onze décembre à treize heures trente, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour :

Marché public relatif à l'achat de monographies et périodiques, français et étrangers, et de ressources numériques françaises et étrangères

Rapporteur : Mme Lise DUMASY, Présidente

Vu les articles 25-I.1° et 67 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
Vu la décision de la commission d'attribution des marchés du 7 décembre 2017,
Vu l'avis de la commission des finances du 7 décembre 2017,

Considérant qu'il s'agit d'accords-cadres à bons de commande sans minimum, ni maximum conclus avec un seul titulaire ;

Considérant que ces accords-cadres sont prévus pour être conclus pour une période initiale de 1 an à compter de leur date de notification ; qu'ils peuvent être reconduits par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans ;

Considérant que l'allotissement est réalisé de la manière suivante :

- Lot 6 : Périodiques français et étrangers imprimés d'information générale ;
- Lot 7 : Périodiques français et étrangers de niveau universitaire dans les domaines suivants : droit, sciences économiques, gestion, sciences politiques, sciences humaines, sciences sociales, communication, lettres, langues et arts du spectacle, astronomie, biologie, chimie, géologie, géographie, informatique, statistiques, mathématiques, médecine, pharmacie, paramédical, physique, sport, techniques ;
- Lot 8 : Abonnement à des bases de données éditées en France et à l'étranger sous format imprimé ou numérique.

Considérant que pour les lots 6 et 7, les accords-cadres sont passés par un groupement de commandes composé des établissements Université Grenoble Alpes (coordonnateur du groupement) et l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble ;

Considérant les accords-cadres portant sur les achats de monographies et périodiques français et étrangers, et de ressources numériques françaises et étrangères (lots 6, 7 et 8) ;

Considérant les résultats d'attribution des accords-cadres suivants :

Lot	Attributaire / Code postal	Rappel du montant estimatif HT annuel (UGA et IEP)
Lot n° 6 : Périodiques français et étrangers imprimés d'information générale.	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	UGA : 40 000 € IEP : 10 000 €
Lot n° 7 : Périodiques français et étrangers de niveau universitaire dans les domaines suivants : droit, sciences économiques, gestion, sciences politiques, sciences humaines, sciences sociales, communication, lettres, langues et arts du spectacle, astronomie, biologie, chimie, géologie, géographie, informatique, statistiques, mathématiques, médecine, pharmacie, paramédical, physique, sport, techniques.	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	UGA : 350 000 € IEP : 30 000 €
Lot n° 8 : Abonnement à des bases de données éditées en France et à l'étranger sous format imprimé ou numérique.	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	UGA : 110 000 €

Il est proposé au conseil d'administration d'autoriser la Présidente de l'Université Grenoble Alpes à signer les accords-cadres portant sur les lots 6, 7 et 8 relatifs à l'achat de monographies et périodiques, français et étrangers, et de ressources numériques françaises et étrangères.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	21
Membres représentés	8
Nombre de votants	29
Voix favorables	29
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration autorise la Présidente de l'Université Grenoble Alpes à signer les accords-cadres portant sur les lots 6, 7 et 8 relatifs à l'achat de monographies et périodiques, français et étrangers, et de ressources numériques françaises et étrangères.

Publié le : 11/12/2017

Transmis au Rectorat le : 11/12/2017

Fait à St- Martin- d'Hères, le 11 décembre 2017

Pour la Présidente et par délégation

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE